****

**Compte rendu de l’Assemblée Générale ordinaire de l’association « pétanque de Solignac s/Roche »**

***Du 30 octobre 2021***

**Au restaurant du Campos à Saint-Pierre-du-Champ**

**Etaient présents :**Tous les membres du bureau étaient présents, 29 adhérents étaient présents, le quorum était donc atteint.

**Objectif :** Présenter le rapport moral et financier de notre association. Il s’agissait de définir et voter l’organisation et les différentes orientations pour 2022.

**Sujets à aborder :**

* Introduction du président
* Rappel de l’objectif de l’association
* Rapport d’activités 2021
* Présentation des comptes 2021 pour approbation (vote)
* Proposer le nouveau bureau et groupe d’aide au bureau pour 2022 (vote)
* Présenter et délibérer des orientations et projets 2022 (vote)
* Fixer le montant de la cotisation 2022 + prix buvette + casse-croûtes + repas de fin d’année + rappel des règles concernant les boissons (vote)
* Visionnage des montages diapos de cette année

**\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***

**Introduction :**

Remerciements : aux adhérents, aux membres du bureau et à la mairie

Les faits marquants de l’année 2021 :

* La vie de notre association : Nous étions 41 adhérents en 2020, 6 n’ont pas renouvelé et 13 nouveaux sont arrivés. Nous finissons donc l’année avec 48 adhérents
* Satisfactions : projets prévus en 2020 réalisés
* Difficultés : le Pass Sanitaire
* Points d’amélioration : réponses aux SMS, heures d’arrivée

**Rappels de l’objectif statutaire de notre association :**

* Nous sommes une petite association qui n’a d’autre objectif que de permettre de jouer à la pétanque dans le respect de ses règles officielles, dans un esprit de convivialité. Ce n’est pas un club sportif ni une entreprise, les décisions qui la concernent sont donc mineures et n’appellent à aucun enjeu important.
* Nous souhaitons simplement créer un lieu de convivialité où nous « jouons » à la pétanque. C’est un lien social important sur la commune et les communes voisines. L’ouverture à jours fixes et la qualité de nos terrains mis à disposition par la mairie favorisent cette ambition.
* Les petites dépenses et recettes que nous avons à faire, sont comptabilisées avec rigueur et la plus grande transparence.
* Chaque adhérent a les mêmes droits et les mêmes informations sans distinction de niveau de jeux où d’affinité

**Rapport d’activités 2020 :**

* 43 après-midi de jeu ont été organisées (grâce aux permanences faites le lundi et le vendredi de juin à octobre)
* 3 casse-croûtes organisés après parties
* Journée OBUT le 11 juillet avec 29 participants
* Le concours des adhérents avec 20 doublettes organisé le 24 juillet
* Soirée pizzas à Boubas le 13 août avec 25 participants
* La longue 23 participants le 20 août
* Grillade de châtaignes le 25 octobre
* Repas AG du 30 octobre
* But d’honneur à Craponne un samedi d’hiver

**Présentation des comptes 2021** :

**Solde 2021 : 6003-3372= 2631 Euros**

**Les comptes 2021 sont approuvés à la majorité**

**Proposition de fonctionnement pour 2022 :**

Le constat identique à 2021:

* La gestion administrative et comptable de l’association est assez simple :
  + Très peu de décision impactantes (si nécessaire consultation des adhérents)
  + Budget réduit donc l’arbitrage des dépenses et recettes est simple
  + Très peu de documents à rédiger et diffuser
  + Seulement quelques contacts avec la mairie
* Le fonctionnement au jour le jour est lui plus contraignant :
  + Faire une bonne information à tous sur la vie de l’association
  + Prévoir et animer les jours de jeux
  + Assurer une permanence pour ouvrir les terrains
  + Tenir et servir à la buvette
  + Tenir la caisse et faire une comptabilité hebdomadaire
  + Gérer le stock des boissons et petits consommables
  + Préparer les casse-croûtes (courses)
  + Préparation technique lors des concours et entretien des terrains

Proposition identique à 2021:

Le fonctionnement de l’association sera fait par les membres du bureau qui auront en charge la gestion administrative et comptable de l’association, MAIS ils seront largement aidés par un groupe de volontaires pour toutes les tâches récurrentes.

**Proposition du bureau pour 2022 :**

* Président : Luc SANTRISSE
* Président adjoint : Sébastien BORTOLAS
* Trésorier : Raymond JOUVE
* Secrétaires : Mickaël GOUDARD et Julien JUSSERON

**Proposition du Groupe d’Aide au Bureau pour 2021 (tous volontaires) :**

* Jean-Pierre VALETTE
* François TRIVIS
* Bernard BARGE
* Loïc GOUDARD
* Vincent TRIVIS
* Teddy TREMONT
* Pascal BORTOLAS
* Gérard LIOGER

**Organisation approuvée à la majorité**

**Les projets 2022 :**

* 40 à 45 Jours de jeux les lundis et vendredis
* 3 à 5 soirées casse-croûte
* Le concours des adhérents (mais avec tirage à la mêlée)
* 1 sortie à la journée (visite + repas + pétanque)
* 1 journée « longue » à retournac (repas + boules)
* Participation à la journée « la commune en fête »
* 1 soirée pizzas à Boubas
* 1 journée pique-nique (lieu à trouver)
* 1 but d’honneur
* 1 soirée châtaignes
* Durant l’hiver 2021/2022 organiser quelques après-midi de jeux sur Craponne
* Repas de l’Assemblée Générale 2022

**Projet pour les enfants et petits enfants en 2022 :**

Il s’agit de proposer 4 demi-journées de « découverte » de la pétanque durant l’été 2022.

Le calendrier est le suivant :

* **Juillet 2021** : naissance de l’idée et recensement des besoins
* **Août 2021** : 6 jeunes adhérents « formateurs » se portent volontaires pour encadrer les enfants.
* **Août 2021** : un premier sondage recense déjà 8 enfants intéressés et valide donc l’intérêt du projet
* **Août à octobre 2021**: une tombola a été organisée afin de recueillir les fonds nécessaires pour l’achat de vraies boules de pétanques modèle « enfants », le résultat va au-delà de nos espérances
* **Novembre à avril 2022** : les membres du bureau de l’association prendront contact avec tous les parents et grands-parents concernés afin de bien préciser les objectifs et le cadre de cette initiative. La liste de ces parents a été fournie par la mairie qui a validé l’intérêt de ce projet. Pour les grands parents il est nécessaire qu’ils se manifestent pour inscrire leurs petits-enfants.
* **Mai 2022** : une liste des enfants intéressés est établie, le calendrier est diffusé
* **Juin 2022** : une journée de formation est prévue pour nos jeunes « formateurs » afin d’affiner le programme des 4 demi-journées.
* **Juillet et août 2022** : réalisation du projet
* **Septembre 2022** : bilan avec parents concernés et mairie

*PS : il est important de noter qu’il ne s’agit pas de créer « une école de pétanque », ces structures existent dans les clubs de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP). Il s’agit bien d’une simple découverte pour éveiller les enfants à l’intérêt de ce jeu.*

**Projets à l’étude pour 2022/23 :**

* 1 sortie Bowling à Yssingeaux
* 1 concours « la commune à la pétanque »
* 1 concours de boules carrées
* 1 journée pique-nique avec camion pizzas
* 1 rencontre avec Craponne avec repas
* 1 délocalisation à Roche en Régnier
* 1 rencontre avec Firminy

Tout cela en conservant un minima de fond de roulement de l’ordre de 1000 euros

**Projets 2022 approuvés à la majorité**

**Nouveauté sur les cotisations:**

* Une cotisation adulte qui reste à 15 Euros
* Une nouvelle cotisation pour les mineurs « aguerris à la pétanque » et accompagnés par un adhérent de 10 Euros
* Pour les extérieurs toujours 2Euros/jour

**Boissons, casse-croûtes et repas de fin d’année:**

* Prix des boissons inchangés : 1 Euros la bière et 0.50 les autres
* Les casse-croûtes restent gratuits pour les adhérents (5 Euros pour les invités)
* Pour les sorties possibilité de participation si nécessaire
* Repas de fin d’année gratuit (prix coutant pour les conjoints)

**Rappel des règles concernant les boissons :**

* Aucune boisson n’est consommée sur les terrains, un espace buvette est prévu à cet effet
* Les boissons sont consommées en inter-parties et servies par un membre du bureau ou du groupe d’aide au bureau
* Aucun alcool fort n’est autorisé pour 3 raisons :
  + Interdit pour notre association qui n’a pas de licence IV
  + problème de responsabilité pénale du président en cas d’incident
  + volonté de ne pas avoir à gérer une caisse « noire » obligatoire pour ce type d’achat.

**Règles et tarifs 2022 approuvés à la majorité**

**Site internet : www.lapetanquedesolignac43.com**

**Continuation du site approuvée à la majorité**

**Visionnage des diaporamas de 2020**

* Concours des adhérents
* La longue
* Soirée pizzas
* But d’honneur

Le Secrétaire Le président